

Article paru le 8 mars 2021

SISTERONNAIS-BUËCH

Que faire de certains déchets "dangereux ?"

Maxime Lanestre

Nous nous demandons souvent quoi en faire. Qu'on les appelle déchets Dangereux des Ménages (DDM), Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) ou Déchets Diffus Spécifiques (DDS), ils ne peuvent de toute façon pas être mis n'importe où.

Ce sont les produits d'entretien pour la maison, les résidus de bricolage, de décoration, d'entretien des véhicules, du jardinage, de chauffage, cheminées, barbecues... Ce sont les antigels, filtres à huile, alcool à brûler, chlore, désinfectants, engrais, herbicides, ammoniac, soude, décapants, acides, colles, anti-rouille, décapants, résines, acétone et autres mastics, etc... Il ne faut surtout pas les mettre à la poubelle mais les porter en déchetteries où tout est prévu !

76 tonnes de déchets dangereux

Quel que soit le risque (inflammable, toxique, corrosif, cancérigène, écotoxique, comburant...), ou la forme des déchets (solides, boues, liquides, pulvérulents, gaz, fûts, petits conditionnés), l'entreprise ÉcoDDS à laquelle ils sont confiés par les sept déchetteries de la Communauté de commune du Sisteronais-Buëch conçoit des solutions durables pour en maîtriser les pollutions environnementales et sanitaires. En 2020, 76 tonnes de déchets dangereux du Sisteronais-Buëch ont pu être dépollués et valorisés. ■